Place aux ateliers / Atelierplätze
21.06.2025

Introduction	2
Présentations	3
Table ronde	9
Conclusion	15

Événement organisé à Friart
Coordonné par Chiara Bertin et Sacha Rappo
Initié par Nicolas Brulhart, directeur artistique
de Kunsthalle Friart

Introduction

L'événement du 21 juin 2025 est intitulé *Place aux ateliers/Atelierplätze* et s'inscrit dans une série d'événements questionnant la place et la mise en place d'ateliers d'artistes à Fribourg.
Le but de cette journée est d'ouvrir la réflexion et la discussion et de rassembler un public touché et intéressé par ces questionnements.
Cette table ronde a été initiée par Friart et Nicolas Brulhart, et coordonnée par Chiara Bertin et Sacha Rappo. Il s'agit du premier événement d'une série avec l'objectif de donner la parole à toute partie prenante de près ou de loin.

L'événement se tient à Friart au cœur de l'exposition *Art & Alienation*, dernière exposition du directeur artistique Nicolas Brulhart. Cette exposition traite de l'absence, de la contradiction de l'art sous le capitalisme et de l'irreprésentabilité de cette relation. Des mots et des thématiques qui résonnent avec l'événement du jour : le questionnement des ateliers d'artistes. Entre occupation de lieux non-désirés ou inoccupés et location d'espaces commerciaux à des prix inadaptés, les ateliers d'artistes apportent une valeur, un enrichissement social et culturel d'un quartier et offre une vitalité matérielle et immatérielle à toute une ville.

L'exposition à Friart se construit en succession de salles. Chacune est dédiée au travail d'un·e artiste. Cet espace de l'exposition est dédié aux oeuvres de Mauro Cerqueira (déplacées pour la journée). Ce déplacement et ses œuvres font elles aussi écho à la table ronde du jour. Elles représentent et donnent à voir la gentrification d'un quartier de Porto (PT) où l'artiste a occupé un atelier et cogéré un espace d'art. Ces éléments sont les dernières marques d'un changement drastique d'un quartier habité par une vie artistique. Ce sont tous ces engrenages et ces questionnements qui entourent les ateliers d'artistes, qui nous occupent.

La table ronde du jour vise à dresser un état des lieux des espaces de travail dédiés aux artistes à Fribourg, en lien avec les dynamiques régionales et nationales. L'objectif est de questionner les modèles existants, d'identifier les besoins actuels, et de réfléchir aux conditions nécessaires pour garantir des lieux de création accessibles, adaptés et durables. Pour le premier événement, nous avons la chance d'avoir quatre interventions variées.

Fanny Delarze est une artiste suisse très engagée, basée à Fribourg. Son parcours est marqué par une grande diversité d'activités : elle navigue entre projets de médiation culturelle, pratiques artistiques et engagement en politique régionale. En 2021, elle cofonde le Kollektiv Ortie, un collectif qui œuvre à rendre la culture plus accessible à des publics variés, tout en encourageant un regard critique sur notre société.
Fanny est également conseillère générale élue à la Ville de Fribourg, au sein du Parti Socialiste. Aujourd'hui, elle propose un aperçu de la scène artistique fribourgeoise, en présentant un postulat déposé en 2022 en faveur de la création d'espaces d'ateliers pour les artistes dans la ville de Fribourg.

Les Loges est un collectif d'architectes fondé en 2023 par Thibault De Oliveira, Dimitri Descloux, Lionel Progin et Linda Sjøqvist. Avec une approche transdisciplinaire, le collectif rassemble et ouvre la discussion vers des projets concrets et/ou théoriques. Son objectif est de susciter un discours engagé sur l'architecture et ses coulisses, capable d'inspirer des solutions novatrices et durables pour façonner notre environnement futur. Iels présenteront leur collectif illustré par des projets en cours, ainsi que le résultat de leur résidence à OVNI en 2025, leurs recherches et leurs errances urbaines en quête d'espaces réflexifs et architecturaux à Fribourg.

Andrea Marioni est un artiste pluridisciplinaire qui vit et travaille à Bienne. En plus de son activité artistique, Andrea développe un grand nombre de projets culturels à Bienne. Parmi ses projets :

* Lumpenstation, une plateforme digitale et espace d'exposition hybride fondée en 2019.
* CRASH, un espace d'exposition « sans murs » au terrain Gurzelen, à Bienne, qu'il anime depuis 2018. Ce lieu expérimental interroge le statut d'espace d'exposition et la création dans l'espace public.

Aujourd'hui, Andrea Marioni offrira un regard sur la scène et la politique culturelles de Bienne, en mettant en lumière le projet d'ateliers d'artistes proposés par la ville ainsi que quelques exemples concrets de projets culturels qui façonnent la vie artistique de la ville.

Cecile Giovannini est une artiste visuelle, partageant sa vie entre Genova et le Valais. Riche d'engagements multiples, Cecile cofonde en 2023 la Villa Mirage un centre culturel alternatif implanté dans une ancienne usine d'aluminium à Martigny, en Suisse. Imaginée comme une œuvre collective vivante, la Villa est le prolongement spatial et social de sa pratique. Pensée par et pour les artistes, la Villa Mirage réunit ateliers partagés, résidences, expositions, espaces de tournage et projets transdisciplinaires. Aujourd'hui, Cecile Giovannini nous présentera en détail ce lieu unique, à la fois espace de création, de collaboration et de réflexion sur les formes contemporaines de production artistique.

Ces interventions sont suivies d'une table ronde modérée par Maxime Barras, coprésident de Visarte Fribourg/Freiburg. La parole est tout d'abord donnée aux intervenant·e·s afin d'amener diverses réflexions sur Fribourg et des fonctionnements ou synergies possibles, puis la discussion est ouverte au public.

Maxime Barras est un acteur très actif dans le milieu culturel fribourgeois. Il fonde le magazine État Des Choses en 2020 et cofonde la plateforme culturelle fribourgeoise In Situ en 2022. Depuis 2021, il est membre expert des commissions culturelles de la Ville et du canton de Fribourg. Il rejoint Visarte Fribourg/Freiburg en 2023 afin de reprendre la co-présidence aux côtés de Noémie Balazs.

Présentation de Fanny Delarze

Fanny Delarze, Postulat n° 80 (2021-2026)
Demande d'étudier la possibilité de mettre des locaux et des ateliers à la disposition des artistes

Fanny n'est pas présente en tant que conseillère générale, mais en tant qu'actrice culturelle.
Afin de donner un caractère pérenne aux discussions, Fanny récoltera des idées et proposera des postulats auprès du conseil général.

Le postulat n° 80 déposé par Fanny demande à la ville d'étudier la possibilité de mettre à disposition des locaux et ateliers d'artistes. Ce postulat a été présenté suite aux nombreux échanges avec les artistes de Fribourg. Un constat est clair. Il est difficile pour les artistes de trouver des locaux à prix abordable. Les locaux disponibles sont souvent destinés à du dépôt de matériel. Les loyers sont bas, mais pour la plupart du temps pas adaptés pour y travailler (pas de toilettes, pas d'eau ou encore pas de lumière). L'activité d'un·e artiste ne se situe pas dans un système commercial pur et dur. Les revenus ne sont pas réguliers et peu élevés. Il est donc important de pouvoir trouver des locaux à bas prix. Il faut trouver des solutions alternatives.

Le postulat a été liquidé et la réponse du conseil communal est floue. Un projet serait en cours, mais aucune information n'est communiquée.
Plusieurs commissions se réuniraient plusieurs fois par année pour discuter des projets en cours.
Un manque de transparence dur à accepter pour les praticien·ne·x·s, les premier·ère·x·s concerné·e·x·s. Un axe possible à exploiter se situe dans la commission des locaux.

La commission des locaux détient une liste de d'espaces locatifs pour des activités diverses, mais celle-ci n'est pas (encore) en libre accès. Est-ce que cette piste pourrait ouvrir sur des espaces d'ateliers potentiels ? Actuellement, la commission des locaux met des espaces à disposition des artistes amateur·rice·x·s et cela pour une courte durée. (Pas de précision sur la durée). La commission tient à jour une liste d'attente pour l'accès à ces espaces, en fonction des demandes. Actuellement, cette liste reste relativement courte. Fanny met en avant un QR-code qui redirige vers le site de la ville de Fribourg et vers un formulaire en ligne pour s'inscrire à la liste d'attente pour un local.

Des conditions doivent être respectées pour pouvoir s'inscrire : résider à Fribourg, effectuer une activité à but non-lucratif et une activité qui fait bénéficier les habitant·e·x·s de la ville de Fribourg.

En réponse à cela, le Service de la culture fait remarquer que la ville de Fribourg détient un parc immobilier restreint. Une difficulté supplémentaire qui se reporte sur le Service de la culture de la ville et ses projets. Il existe finalement peu de locaux vides et peu de biens dont la ville est propriétaire. Malgré des démarches, le Service de la culture de la ville a peu de poids envers cette commission.

Présentation du collectif Les Loges

Les Loges est composé de quatre architectes ayant terminé ou en fin d'étude à l'EPFL ou ETHZ. Iels se définissent comme des spécialistes de l'espace, de la surface. Leur points communs se trouvent, entre autres, dans leurs projets de master avec des thèmes comprenant des similarités : redonner du social à un village, création d'un espace associatif avec bluefactory et à la caserne de la Poya, traitement de la mémoire collective d'une industrie via une appropriation résiliente.

Leur manifeste extrait de leur site internet :

Les Loges ont pour objectifs de créer et mettre en scène un discours engagé autour d'une vision architecturale holistique via une pratique pluridisciplinaire.

Architecture holistique — L'architecture n'est pas simplement l'art de construire un bâtiment, mais une notion plus vaste (fuukei en japonais), englobant notre environnement social, naturel et construit.

Être architecte signifie prendre position au sein de la société, de ce fait, l'architecture est politique. Notre volonté est d'ouvrir et de stimuler le débat autour de l'architecture. En tant qu'architectes, nous considérons avoir les outils et le devoir de transcrire et réfléchir aux défis de notre époque, en nous opposant à une architecture qui privilégie la forme au sens. L'architecture représente notre cadre de vie, ainsi, tous les points de vue doivent être pris en compte lors de décisions affectant notre environnement. Notre objectif est de mettre en lumière les perspectives négligées, en utilisant une variété de médiums pour ouvrir au maximum la discussion. Nous proposons des angles de vue critiques, mettant en lumière les zones d'ombre de la planification. Nous aspirons à une architecture écologique et sociale capable de répondre aux défis contemporains. Nous luttons pour une architecture garantissant des droits fondamentaux à touxtes, offrant abri et alimentation de qualité à chacun.

Pratique pluridisciplinaire — Nous questionnons le rôle des différent·e·x·s professionnel·le·x·s du domaine de l'architecture. Parler d'architecture à travers d'autres disciplines et avec d'autres outils permet d'ouvrir le débat, de le rendre plus accessible et de mettre en lumière certaines questions. Le cinéma, la sociologie, l'histoire, l'humanitaire, la philosophie, la photographie, le dessin, et l'artisanat sont autant de disciplines que l'architecture aborde. Nous cherchons à unir nos forces et compétences, convaincu·e·s que seul·e·s, nous ne pourrons pas apporter une contribution de qualité. Nous souhaitons réfléchir ensemble et créer un lieu de travail qui nous correspond, intégrant le travail dans un tout prenant en compte les intérêts de chacun·e·x.

Mise en scène — L'association vise à mettre en scène le travail et les réflexions de ses membres à travers des textes, des projections, des tables rondes, des expositions, des conférences, des occupations et des visites...

Un projet sur lequel le collectif a participé est la mise en place d'une coopérative de logement via un collectif dans une ferme abandonnée dans la campagne vaudoise.
Les Loges ont vécu sur place afin de pouvoir construire un projet au plus proche des attentes et des modes de vie des futur·e·x·s habitant·e·x·s. Iels ont partagé la vie en communauté afin de trouver et découvrir les envies du collectif. Que faut-il remettre en état ? Comment ? Quelles sont les attentes, les résultats attendus, les projections imaginaires ? Quelle utopie est désirée ?

En mai 2025, iels ont effectué une résidence de recherche à OVNI, aussi lieu de réunion de leur collectif. Cette résidence s'intitulait Observatoire Vagabond de Non-lieux I. Durant 12 jours, iels ont exploré, lors d'errances publiques, la ville de Fribourg à la recherche de non-lieux. Fribourg a subi un étalement urbain des années 40 à aujourd'hui avec la création de zones industrielles.

Aujourd'hui, encore quelques industries persistent, mais beaucoup de lieux sont vides. Exemples bien connus : bluefactory, la caserne de la Poya ou encore La Chassotte. Deux termes sont importants dans le cadre de cette résidence : *errances* qui permettent de placer son attention sur l'environnement, et les *non-lieux*, espaces en marge avec potentiel d'utilisation ou de meilleure utilisation. Cette pratique engage physiquement les personnes et permet de se détacher de la carte.

La pratique de l'errance s'inspire du collectif Stalker, qui développe une exploration et découverte de l'espace en se promenant, inspirée des Situationnistes, de Guy Debord ou encore de Marc Augé et son livre *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Chaque errance débutait à un arrêt de bus. Le chariot rouge HUG accompagnait les errances. Il était utilisé comme point de ralliement, de rencontre bien visible.
Chaque participant·e·x était équipé·e·x d'une charte et pouvait se déplacer librement selon ses envies et prendre en photos des lieux à potentiel et lieux sans fonction définie. Puis, tout le monde se retrouvait à OVNI où la documentation (photos, impressions, histoire, souvenirs,...) était mise en commun et rassemblée sous forme de grande carte mentale et spatiale.

À la fin de la résidence, la carte complète était affichée en vitrine illustrée par une sélection de la documentation pour donner accès aux informations à tout le monde.
Durant cette résidence, iels ont aussi mené un atelier scolaire avec des enfants du Schoenberg. Iels ont arpenté le quartier avec les enfants. Iels ont découvert beaucoup de garages. Comment pourrait-on les utiliser et comment pourrait-on les agencer ?
Les enfants devaient imaginer ce que pouvaient devenir ces garages et en faire un modèle réduit.

La projection du film Blouma était aussi organisée dans le cadre de la résidence, un film qui donne à voir la ville au travers d'un vendeur de roses.
Une autre activité de cette résidence était un atelier d'écriture participatif dans un lieu vide au fond de Pérolles. Après avoir contacté le locataire, iels ont pu avoir accès à cet appartement vide. Chaque groupe de participant·e·x·s pouvait ensuite projeter son imaginaire du lieu donnant lieu à une publication de type cadavre exquis où les textes se suivent.

Cette résidence a permis de documenter 52 lieux vides en pleine ville de Fribourg, liés, entre autre, à des problèmes politiques, de propriétaires ou encore en attente de permis,... et il reste encore des quartiers à explorer ! Et après ?
Divers projets peuvent inspirer le futur de ces découvertes :

* Ancienne zone industrielle transformée en un projet d'habitations respectueux et complet, le projet *Praille Acacias Vernets* (PAV)
* *Open House*, occupation d'une maison avec des projets culturels dans l'attente de sa destruction, à l'image des *Zwischennutzung*
* *Belle de mai à Marseille*, Coopérative d'immobilier solidaire afin d'habiter et s'approprier des espaces

Présentation d'Andrea Marioni

Le débat qui est traité aujourd'hui a aussi eu lieu au Tessin, il y a quelques mois. C'est un débat qui dure depuis longtemps et qui n'a pas encore trouvé d'aboutissement au Tessin.
Il existe une disparité financière énorme, du point de vue du soutien, entre les différents événements culturels organisés dans le canton du Tessin.
Cette question des ateliers d'artistes s'est aussi posée à Genève et à Lausanne.
À Bienne, la même question a aussi été traitée et est toujours en mouvance.
Il faut toujours se battre un peu pour que la situation se stabilise ou s'améliore. Jamais rien n'est acquis. Et c'est peut-être bien afin d'avancer et de remettre en question la situation actuelle.

Les Loges ont parlé *d'errances*, Andrea préfère *dérives*. Quelles différences ? Les surréalistes, au début du XXe siècle, s'approprient la déambulation par la *promenade*, ou l'errance urbaine.
L'*Internationale situationniste*, qui a lieu quelques décennies plus tard, en fait quant à elle une alternative qu'elle baptise *dérive*.
Des déambulations à la recherche de nouveaux lieux. Est-ce qu'il faut de l'architecture pour trouver ces lieux ? Les lieux peuvent être définis sans architecture.

La politique culturelle doit se poser ces questions d'ateliers. C'est elle qui gère l'argent public.
Si la ville soutient des ateliers artistes, des tensions se créent entre public et privé.

Comme il s'agit d'espaces publics détenus par la ville ou l'état donné à un privé, ou encore si un espace privé est subventionné par la ville ou l'État, un retour devrait être fait auprès du public afin de montrer, démontrer l'impact positif de ce qui est fait et mis sur place. Être artiste doit répondre à des questions structurelles. Il est parfois nécessaire de faire un pas de côté de l'envie d'un atelier, mais d'accéder à des espaces ouverts et partagés ou de trouver une alternative à un atelier individuel.

À Bienne, il existe des espaces à prix modeste (locaux industriels, bâtiments en attente de démolition,...). Les artistes trouvent généralement des locaux de manière individuelle ou en groupe. La ville de Bienne met elle aussi à disposition des ateliers pour une durée limitée, engendrant un tournus des artistes bénéficiant de cette aide spatiale et financière. Deux appartements-ateliers sont aussi mis au concours pour une durée limitée de moyen long terme avec une location acceptable à payer.

En tout, il y a 27 ateliers, dont 2 ateliers appartements, avec location (100 chf au m^2 par an) pour une durée maximale d'occupation de 10 ans. Cette aide n'est pas négligeable. Elle permet d'avoir un lieu durant 3 ou 4 ans pour se développer, faire ces choix, développer sa carrière.

Une autre alternative se situe dans l'aide à la production artistique pour les artistes biennois·e·x·s, ce qui allège aussi les frais et offre l'opportunité de développer sa pratique. Une commission d'aide à la production aide à occuper des lieux inoccupés et des les utiliser à des fins culturels.

Un lieu culturel représentatif et emblématique de la ville de Bienne est le Gurzelen, un ancien stade de la ville. Ce dernier n'est plus utilisé depuis la construction du nouveau stade. La question qui a fait surface ensuite est : que faire ou qu'y faire au moins pendant 3 ans ? Une association composée d'architectes, de travailleur·euse·x·s sociaux·ale·x·s et artistes a demandé de pouvoir accéder à cet espace et de pouvoir l'utiliser. Un comité est rassemblé. Il s'occupe de la modération, ne gère pas les projets, mais les accompagne dans les démarches. Suite à de nombreuses négociations avec la ville, le stade a été réaffecté pour diverses activités. Quand un lieu tel que celui-ci, un lieu public est habité, il faut qu'il soit ouvert au public. Il ne s'agit pas d'espace privé.

Andrea a développé une zone dans les gradins, une zone d'exposition, délimitée par une surface blanche peinte sur les gradins. Un *white square* faisant référence au classique white cube. Dès que le carré a été peint, des questions surgissent au sein de la communauté : pourquoi cette personne a-t-elle le droit d'intervenir ici ? Mais comme la zone n'est pas privatisée, elle est accessible à touxtes. De plus, cette zone blanche est l'extension d'un autre espace d'art de Bienne. Cette zone d'exposition fait aussi surgir des questions au sein de la communauté artistique : comment faire de l'art dans l'espace public sans protection, sans surveillance ? Ce questionnement recentre la présence de l'artiste et son rôle pour la communauté. Avec l'évolution de leur carrière, les artistes ont tendance à se déconnecter de l'espace public. Ce comportement est aussi lié au peu d'offres d'expositions dans l'espace public.

Dans le Gurzelen, tout peut être art, pleins d'actions libres. Et ce carré blanc ouvre et donne de nouvelles perceptions, de nouveaux regards. D'autres personnes s'approprient l'art, par des initiatives libres, entre actions, installations et expositions. Cela crée un ouverture à un public plus large.

Un autre exemple est le Quai du Bas à Bienne. Une autre stratégie a été développée. L'utilisation du lieu est une concession de dix ans, période qui est nécessaire à la mise en route du projet final prévu.
Une autre manière d'appréhender l'espace public est représentée par l'espace *crash*, une structure de Visarte Soleure qui était dans l'espace public. Lors du changement de mairie, la structure n'avait plus les autorisations et a dû être donc retirée. Cette structure a été récupérée à Bienne pour continuer à l'utiliser comme micro espace d'art.

Les demandes de soutien qui doivent être habituellement déposées, doivent être des propositions presque finies avec des objectifs précis. Ne faudrait-il peut-être pas mieux soutenir étape par étape ? D'abord, 1'000 CHF sont octroyés. Le soutien observe ensuite l'évolution et peut décider de continuer à soutenir ce projet.

Ces questionnements s'ouvrent dans un panorama européen. Habituellement en Europe, un espace en friche inutilisé, inexploité est donné aux artistes pour développer le potentiel, puis iels sont retiré·e·x·s du projet qui est repris par une entreprise ou par une structure plus grande (entreprises, office du tourisme, Service de la culture,...)
Références : Macao, extractivisme culturel. Anna Willow, Anna Bednik, Benoit Monange et Fabrice Flipo. Il est important dans tous ces projets de s'adapter à la population locale donnant une direction d'engagement et ouvrant la possibilité d'autres projets. Il est obligatoire d'être étroitement lié au local, au très local, pour valider et légitimer l'utilisation d'un espace au travers de la plus-value importée que ce soit pour la culture, le quartier ou encore les habitant·e·x·s.

Présentation de Cecile Giovannini

Cecile Giovannini est venue avec Alain Bardet et Noelie Boismorand, deux membres d'Avocat Studio pour parler de la Villa Mirage de Martigny fondée par ce même collectif. Avocat Studio est un collectif artistique et une association basée en Valais. Composé de professionnel·le·x·s de la création, le collectif est actif dans des domaines variés des arts visuels, aux arts de la scène en passant par la musique, la production textuelle, l'art culinaire et l'histoire de l'art. Les membres actuel·le·x·s du collectif sont
Cecile Giovannini, Alain Bardet, Noelie Boismorand, Jordan Espagne (fondateur de l'association), Natalia Miladenovic, Cedric « Kesa » Mabillard, Lucile Airiau, Eligio Membrez, Caroline Schindelholz et Stéphanie Lathion. Le nombre de membres du collectif fluctue.

La Villa Mirage est un projet artistique en tant que tel développé par Avocat Studio, qui trouve son origine suite à un constat commun des membres. Qu'iels soient artistes, artistes culinaires, chercheur·euse·x·s, touxtes ont suivi un parcours académique et ne trouve pas son compte dans la vie professionnelle réelle. Pour Cecile, il lui est difficile de travailler avec des galeries ou encore des éditeur·trice·x·s. Un rapport bien trop souvent hiérarchisé composé d'incompréhensions, comme le devoir d'être créatif·ive·x·s et productif·ve·x·s. En réponse à cela, iels se rassemblent pour créer le collectif Avocat Studio, un collectif sain où tout le monde s'y retrouve. Chacun·e·x est acteur·trice·x de son propre parcours.

Ce nouveau modèle de fonctionnement permet de remettre en question le mode d'emploi donné en écoles (artistiques, culturels et académiques,...) et d'ouvrir l'art à touxtes.
Les expositions réunissent la plupart du temps des artistes et des curateur·trice·x·s. Un monde fermé entre-soi. Cecile s'est faite cette remarque lors d'une exposition au manoir de Martigny, *Womanhouse 2021*. Un endroit extraordinaire au fonctionnement horizontal. Elle avait l'envie de se sentir bien dans son installation et d'être présente pour le public.

Durant cette exposition, elle a eu cette réflexion sur la fréquentation du lieu. Est-ce que l'art s'adresse aux enfants et personnes âgées ?
Un questionnement central qui donnera lieu à la villa Mirage, un lieu où on se sent bien et ouvert à touxtes.

Le collectif avait aussi envie de se détacher de la politique culturelle, qui fonctionne en circuit fermé et avec qui la confiance avait été rompue.

Des discussions ont été aussi ouvertes avec la politique, avec pour but, entre autres, de rémunérer les artistes lors d'expositions, le métier n'étant pas totalement reconnu à sa juste valeur. Remarque répétée durant le covid : «vous avez tellement de chance. Vous, les artistes, n'avez plus qu'à créer.». Cecile a fait partie du comité de Visarte Valais et a une bonne compréhension du fonctionnement de la politique culturelle. Fallait-il que la Villa Mirage soit indépendante ou une association ?

Un autre collectif valaisan le Major Octopus désirait que la commune construise un lieu pour leurs activités. Avocat Studio, quant à lui, désirait occuper un lieu déjà existant afin de s'en approprier les espaces. Le collectif réussit à obtenir un lieu.
Il a présenté le projet solide à la commune, avec un business plan et les moyens de financement, mais il leur manquait un lieu. En tant qu'association à but non lucratif, il est possible d'obtenir un lieu destiné aux amateur·trice·x·s. La commune a proposé au collectif un lieu, une usine d'aluminium, avec un loyer de 5000 CHF pour 300m^2, située dans une zone délicate pour la ville, qui appartient à une famille italo-germanique.

La ville de Martigny était en conflit avec les propriétaires, à cause de la pollution du sol et de l'assainissement. L'espace était incroyable, mais impossible à payer pour le collectif. La commune n'avait pas le choix, la demande devenait une urgence et le collectif était prêt à agir.
Le collectif a ensuite pris contact avec le propriétaire et a proposé un projet adapté et transformé pour que le propriétaire / la fondation trouve son compte. Puis, le collectif a rendu leur activité indispensable pour obtenir du soutien, mais n'a pas demandé de soutien à la politique pour développer le projet.

Maintenant que le lieu pouvait être utilisé, il fallait trouver des fonds pour la rénovation. Le loyer a été calculé en déduisant l'investissement financier et humain du collectif nécessaire aux transformations (calculé à un tarif horaire de 25CHF heure) au loyer de 5000CHF par mois. Cette démarche a été rendue possible grâce à un accord avec le propriétaire. Le propriétaire réinvesti notre loyer dans des aménagements qui bénéficient à toute la zone. Les travaux ont duré deux ans à plein temps pour créer un espace habitable (maçonnerie, cuisine,...).

De plus, du matériel de qualité a été acheté grâce à des demandes de soutien. Il était important pour le collectif d'avoir du bon matériel de travail pour pouvoir ensuite l'utiliser et louer les ateliers.

Aujourd'hui, la Villa Mirage abrite un atelier d'édition, un studio d'enregistrement, des ateliers, des espaces communs, un espace d'exposition (dans les anciens vestiaires des ouvriers), organise des cours pour les écoles locales, des repas avec les artistes, s'occupe de jardins, loue un espace à un tatoueur. Les différents ateliers peuvent être loués à des personnes privées ainsi qu'à des institutions. Cette mise en location permet de partager le matériel et le savoir-faire, tout en répartissant les frais liés aux locaux et à la Villa.

Il existe encore des lieux non-définis qui servent à diverses activités et événements tels que des concerts, des expositions,... Le collectif organise aussi des expositions, un marché de Noël, et d'autres activités. Il y a la possibilité de faire des résidences rémunérées (1500 chf pour deux semaines) ou de louer un espace de résidence à 30 chf par jour. Ces divers logements sont régulièrement utilisés par les artistes des musées de la région et autres lieux culturels. La Villa Mirage implique aussi les artisan·e·x·s voisin·e·x·s pour des travaux, de l'aide ou encore pour avoir leur avis sur diverses choses.

La Villa Mirage tourne grâce aux événements, aux locations d'espaces et d'ateliers et au repas de soutien annuel. Tout ce fonctionnement interne fait que le loyer de 1400 CHF/mois est payé. La Villa Mirage rémunère les artistes de manière juste et s'intègre dans le panorama culturel et local, aussi au niveau culinaire avec des aliments de qualité de la région.

Table ronde

La table ronde suivra le fonctionnement suivant : des questions plus spécifiques seront d'abord posées aux intervenante·s afin de reprendre les discussions et des points évoqués durant les présentations, puis la discussion s'ouvrira au public.

Le postulat n° 80 (2021-2026) déposé a été liquidé avec une réponse assez maigre et sans solutions concrètes.
Quels seraient les lieux à disposition ?
Comment on peut s'assurer des besoins des artistes du point de vue politique ?
Comment se faire se rencontrer les perceptions diverses de le politique et des artistes ?

Fanny
Le Service de la culture devrait engager plus de discussions avec les artistes pour définir les besoins.

Quels leviers politiques pourraient être activés ?
Le postulat, c'en est un, mais quels seraient les autres ?

Fanny
Une approche pluridisciplinaire pourrait être une solution et permettrait de discuter avec différents services rassemblant les besoins des artistes et les besoins de la ville ou du canton afin de faire évoluer un projet riche et adapté à touxtes.

Est-ce que Fribourg aurait du potentiel pour accueillir des ateliers d'artistes ?
Est-ce qu'il y a des pistes pour activer des non-lieux ? La frontière publique-privée est délicate.
Est-ce qu'une coopérative serait une alternative ?

Les Loges
Monter une association crée de la légitimité et démontre une implication réelle. Il faut aller sur place et montrer l'initiative directement sur la place choisie et démontrer que cela est possible et positif pour tout le monde. Il faut prendre le chemin le plus efficace, même si parfois il faut se faire une place. Une coopérative de logement prend beaucoup de temps, parce qu'il y a beaucoup de couches de traitement, de réflexions.

Open house était un projet réussi avec une prise de contact direct avec les propriétaires.
Ici, le chemin le plus efficace a été emprunté.
Il y aussi la possibilité d'entrer en contact avec des architectes, qui sont au courant des projets arrêtés afin d'approcher les propriétaire pour des appropriations des lieux sur une durée définie ou non définie, à l'image des « Zwischennutzung ». Il faut mettre en place une économie pour des ateliers d'artistes et comme pour les étudiant·e·x·s.

Le pourcentage pour l'art intégré pourrait être mis en place afin de financer l'art de manière directe. Pourquoi donner une place aux artistes dans un projet de construction ? Il faut montrer que cela est important et apporte une plus-value. Il existe une peur d'intégrer des gens des deux côtés. Qui est prêt à financer ce genre de projet ?

Andrea
Il faut créer un équilibre, un écosystème entre les différents partis. Pour des espaces urbains, des concours sont ouverts. Les bureaux d'architectes sont payés beaucoup pour proposer un projet — une somme qui correspond à de nombreuses années de financement pour un espace alternatif. Les artistes sont fluides et s'adaptent constamment. Les expert·e·x·s formé·e·x·s dans des hautes écoles reçoivent de l'argent pour penser un projet. Les artistes formé·e·x·s des hautes écoles ne reçoivent pas d'argent pour penser et imaginer des projets. Les artistes ont toujours une grande responsabilité avec l'argent public, iels font beaucoup avec pas grand chose.

Avocat Studio
Il y a une sorte de tradition du sacrifice par les artistes. Iels ont tendance à toujours tout donner dans chaque projet, et cela au détriment du financement. L'origine de ce comportement peut se trouver dans l'éducation. L'enfant fait ce qu'on attend de lui. Ce procédé est ensuite généralisé et inculqué dans à tout niveau. Dans l'imaginaire, l'artiste travaille beaucoup, fait beaucoup la fête et parle de son mal-être.

Est-ce que ce serait embêtant d'être bien et heureux pour donner, réaliser quelque chose de bien et d'intéressant ? Le sacrifice est valorisé dans le budget, en comptabilisant les heures de travail. Le sacrifice s'accompagne du plaisir dans un projet auquel on croit. L'artiste se donnera à fond. La Villa Mirage ne bénéficie pas du soutien de la ville, donc la pression baisse. Elle ne doit pas rendre des comptes.
Il est, selon nous, obligatoire de se rendre indispensables. Qu'est-ce que cela signifie ? Faire des choses honnêtement et ouvertes aux autres et travailler avec d'autres entités. Par exemple, Villa Mirage organise des cours de philosophie avec un rappeur dans le cadre d'un cursus scolaire.

Les élèves qui ont eu l'opportunité de suivre le cours en parlent et les élèves des années suivantes veulent aussi suivre ce cours → *indispensabilité*.
Des événements culturels ouverts, quant à eux, permettent de créer un nouveau rapport avec ces lieux, parfois intouchables pour certain·e·x·s.

Quel était ce fameux business plan que vous avez proposé à la commune (des ateliers, activités scolaires,...) ?

Avocat Studio
Il s'agissait de monter un dossier solide pour le fonds de transformation. Ce dossier a demandé six mois de travail. Puis, un dossier a été déposé au fonds fédéral pour la période du Covid. (Il faut toujours trouver des moyens pour se renouveler.)
Le fonds fédéral avait été accepté, mais il était obligatoire d'avoir la signature de la commune pour la confirmation. La commune a été quelque peu contrainte.

On trouve à Bienne un grand nombre d'anciennes usines, en tant que ville industrielle. Fribourg, quant à elle, n'abrite plus que quelques usines, car beaucoup ont été détruites. Quels pourraient être les espaces potentiels ?

Andrea
Je ne connais pas très bien la situation à Fribourg, mais j'ai pu voir qu'un concert était organisé sous le pont de Saint-Jean. Ce genre de concert devrait être équivalent à un concert en salle. Il faudrait ne plus faire de différence, afin d'aplatir et d'ouvrir les possibilités (et les financements).

Il s'agit de questions de redistribution des formes, de fluidité dans les espaces. Il est toujours bien de remettre en questions, notre propre espace et le peu de partage. Toujours se questionner !
Quelles sont les possibilités ?
Les vitrines en sont une. Il est possible de créer une liste de vitrines afin de réduire la perte de dynamisme de la ville et la peur qui l'accompagne.

Juan
Le Service de la culture de la ville avait mis en place la régie culturelle avec le financement des loyers des espaces vides. L'argent des loyers partaient dans les poches de propriétaires privé·e·x·s. La pratique était fortement questionnée, de plus qu'il s'agissait de beaucoup d'argent.
Des démarches ont été entreprises auprès des propriétaires. Sans succès. Le projet a été abandonné, parce qu'il était trop cher pour la ville.

Linda
Même la ville a abandonné, parce que le projet était trop cher. Comment pouvons-nous lutter ?
Une action ? Faut-il forcer les propriétaires ou leur montrer que c'est indispensable ?

Andrea
Le problème est similaire aux appartements vides, qui sont nécessaires pour maintenir le marché immobilier.

Juan
En effet, certain·e·x·s propriétaires n'ont pas besoin de louer pour gagner de l'argent. Les vitrines sont accessibles, visibles au public. Il s'agit de choix politiques pour les problèmes immobiliers.
Les fermes et habitations rurales peuvent être des espaces potentiels. Il faut entreprendre des démarches auprès des communes, qui n'ont peut-être pas conscience de la valeur de ce qui a sur leur territoire.

Sous-marin jaune
La pression immobilière est présente partout et aussi sur les terrains dans les communes. Il est difficile d'y avoir accès. Une décision politique est inévitable pour régler ce genre de problématique.

Cecile
Il faut ouvrir la discussion et l'expertise des artistes, des architectes,... et mélanger les domaines pour avancer ensemble, regrouper les difficultés et s'harmoniser sur les combats.

Andrea
Quand la culture ne marche pas, elle coûte trop chère et, quand elle marche, elle prend de la place sur le secteur privé. Le problème de la gentrification. Un serpent qui se mord la queue.
Quelle peut être la solution ?

Le lien entre le privé et le public est une relation toujours un peu houleuse. Les lois cantonales font peu avancer les choses. Comment améliorer le lien avec les propriétaires pour faire bouger les choses et modifier les comportements ?

Fanny
La propriété, l'immobilier, c'est dieu. Comment trouver les failles et quelles sont-elles ? Une démarche intéressante est de produire avec ce qui est à disposition. Une démarche pourrait être de faire une liste publique avec les lieux inoccupés, avec l'aide des informations publiques (le cadastre et la liste des locaux de la commission des locaux) et faire un état des lieux.

Une autre démarche pourrait être de mettre en place des contrats de confiance avec les régies et les propriétaires. Cela peut se faire lors de discussions afin de trouver des arrangements autres que des contrats de bail. La seule faille pour la propriété que je connais est liée au danger qu'un bâtiment. Une procédure d'expropriation ne peut être engagée que si un bâtiment représente un danger. Une autre possibilité est un appel à la solidarité, de type mécénat, ce qui est un peu utopique et rare.

Linda
Un outil que l'on utilise trop peu est les référendums pour bloquer des lois. Avec nos moyens, on peut poser un référendum qui oblige à donner des espaces inutilisés après X ans à une association pour utilisation temporaire.

Andrea
Un (micro) espace d'art éphémère peut être mis en place dans des containers ou autres constructions légères et cela sans occuper de bâtiment afin de contrer les propriétaires et d'activer les espaces publics avec des projets éphémères dans l'espace public.

Ouverture de la discussion au public

Jérôme
À l'image des propriétaires qui sont obligé·e·x·s d'avoir des surfaces commerciales au rez-de-chaussée, on pourrait forcer ces dernier·ère·x·s à donner des locaux à des artisan·e·x·s, et/ou, par la suite, pour des artistes et des ateliers d'artistes ou encore pour des lieux culturels. Les propriétaires pourraient être forcés d'être actifs dans le culturel.

Cecile
Quel apport économique amène l'artiste ?
Les artistes activent toute une chaîne de travail, s'étalant du magasin de matériaux, aux machines, aux artisan·e·x·s, aux espaces d'art et musées, aux employé·e·x·s de ces structures culturelles (subventionnées).

Maxime
Une étude a été faite à Fribourg, 1 CHF investi équivaut à 7 CHF en retour.

Chiara
Attention à ne pas se perdre, ce sont des projets éphémères. Revenons à la discussion concernant les espaces de travail de longue durée.

Jérôme
Beaucoup de vitrines sont vides à Fribourg. Elles sont en quelque sorte les friches industrielles de Fribourg.

Linda
Les espaces de vitrines peuvent aussi être utilisés pour de longue durée.

Chiara
Oui, peut-être, mais parlons du temps : le temps de création, de réflexion, de production avant d'arriver à la vitrine. Ces projets de vitrines existent déjà dans de nombreuses villes européennes comme Liège, Bruxelles, Fribourg… Le modèle est assez clair : une vitrine pour exposer son propre travail pendant une courte période. Ici, dans cette table ronde, nous discutons du manque — du manque d'ateliers, d'espaces de recherche, de production — qui précède largement le moment de l'exposition. La ville soutient déjà ce type d'initiatives (micro-résidences, etc.), mais ce qu'il nous manque, c'est quelque chose à long terme, afin de rendre le travail de l'artiste soutenable.

Jérôme
Il y a toujours la Maison des artistes à Givisiez.

Juan
Oui, mais c'est bloqué.
Toutes les places sont occupées.

Jérôme
Et à la Poya on trouve la problématique des pouvoirs politiques. J'ai participé à la journée de réflexion. Lorsque j'ai voulu découvrir les espaces et les bâtiments, on m'a stoppé. Il était interdit de se promener dans les espaces, parce qu'il y a des migrant·e·x·s. Il faut arrêter de cloisonner les gens. Il faut ouvrir la discussion, ouvrir les échanges, rassembler les thématiques et les problématiques.

Sous-marin jaune
Afin d'établir La Fabrique (Sous-marin jaune, Ressourcerie, La Canette,…) à la Poya, il a fallu discuter pendant des mois pour trouver un prix abordable. Le processus est toujours long pour arriver à un accord. Et après, il faut être rentable, bien que nos activités soient construites autour du bénévolat. Chaque bénévole doit se munir d'un autre travail, un travail alimentaire.

Andrea
Au Gurzelen, il a fallu trois ans pour développer le lieu, pour trouver des espaces, des activités qui s'ouvrent et qui démontrent un intérêt.

Juan
La Poya a d'abord été gérée et louée par la Confédération. Maintenant la promotion immobilière se tient sur le dos d'associations.

Sous-marin jaune
La gestion du site de la Poya a été donnée à un promoteur immobilier. Les projets tels que La Fabrique se construisent grâce à la grande énergie donnée par la population jeune. Cependant, ces activités sont vouées à s'éteindre, sauf si une décision politique est prise pour stabiliser et sauvegarder la situation.

Andreas
Pourquoi êtes-vous parti·e·x·s de bluefactory ?

Sous-marin jaune
bluefactory est le premier échec culturel. Nous avons dû partir afin de vider les halles occupées.

Juan
La Poya aurait pu être utilisée par des artisan·e·x·s avec des fonds donnés à la culture. A bluefactory, la culture a été remplacée par les start up, des entreprises rentables.

Sous-marin jaune
Les domaines de la construction ont un statut particulier. Ils sont hors culture, ne se situent pas dans les critères et n'ont pas le statut d'artisan·e·x·s. Ce qui fait que énormément de travail est fourni, mais aucune subvention n'est accessible.

Cecile
Si je prends l'exemple de la LoRo, il faut trouver des astuces pour correspondre aux critères et demander des fonds, du soutien. Il y a la possibilité de monter des associations avec buts pour soutenir les projets de l'artiste. On est obligé·e·x·s de détourner certains processus pour correspondre aux critères. Les personnes qui fournissent les subventions ne sont pas des praticien·ne·x·s des arts et sont donc détaché·e·x·s d'une réalité et des besoins réels.

Andrea
Si on sépare les domaines, on crée une guerre des pauvres. Peut-être faut-il attaquer les start up, les prendre de revers ? Radio Lumpenstation est en concurrence avec d'autres personnes sortant d'écoles professionnelles et a pourtant des résultats financiers plus clairs.

Elise
Quelles sont les conséquences de cette discussion ? Qu'est-ce que vous mettez en place concrètement pour la culture ?

Juan
Il faut faire du lobbying pour se faire entendre. Le Service de la culture doit toujours expliquer ce que font les artistes. Il essaie de trouver un bâtiment pour une utilisation X, d'ouvrir la réflexion pour qu'une réponse ou un projet puisse émerger. Il est important de faire part de vos remarques, pour faire entendre la voix des artistes. Ce milieu doit avoir une action politique au nom des artistes.

Elise
La culture n'a pas beaucoup de fonds, non ?
Si on trouve une ferme qui pourrait être exploitée, est-ce que la culture peut être approchée pour un soutien, une aide au loyer ?

Juan
Oui, quelque chose pourrait être fait.

Pistes de réflexion du collectif Les Loges

Suite à cette discussion, d'autres points et questionnements restent encore ouverts. Certaines de ces questions ont été répondues par écrit par le collectif Les Loges.

Hubert Audriaz utilise un grand nombre de locaux en ville de Fribourg.
Est-ce qu'une visite de ces locaux pourrait être envisagée afin de voir les possibilités de réorganiser et de partager certains espaces pour des ateliers pour d'autres ?
Que pourraient être les critères d'un bâtiment adapté pour l'accueil d'atelier d'artistes ?

Nous pensons qu'il n'y a pas vraiment de critères adaptés pour tous les artistes, chacun·e·x a ses besoins.

Si l'on veut essayer de partir d'une réflexion qui privilégie l'existant et une intervention minimale afin de limiter notre impact écologique, il faut commencer par "écouter" le bâtiment. C'est-à-dire ne pas vouloir à tout prix mettre un atelier d'artiste dans un bâtiment inadapté mais plutôt de voir quel bâtiment serait le mieux adapté pour quel artiste.

En lien avec le point d'avant, chaque artiste n'a pas les mêmes besoins et ça passe donc aussi par l'écoute de l'artiste. C'est essayer de trouver le lieu le plus adapté dans son état actuel à chaque artiste. Il n'y a pas une solution miracle.
Il faut écouter les bâtiments existant, les artistes, mais il faut également se questionner sur la ville dans son ensemble. Nous avons besoin d'une vision globale. Quel est l'importance des ateliers d'artistes pour la société.

Faut-il coupler les ateliers d'artistes à une autre fonction du bâtiment (social, restauration,...) ?
Si oui, pourquoi ?

Nous pensons qu'il ne faut pas forcément créer de nouveau restaurant et service spécifiquement pour ça. L'idée n'est pas de créer une mini communauté d'artistes coupée de la ville.

Par contre, il est essentiel de penser à mutualiser et à mélanger les fonctions dans un bâtiment, dans un quartier, dans une ville.

Nous pensons qu'il faut réfléchir à faire vivre l'existant mais sans partir de 0, un rapport direct à la notion de perma-culture adapté à un bâtiment. Concentrer une fonction en un lieu, créer tout un complexe qui dépend que d'un type d'utilisateur c'est également fragilisé le tout. À l'inverse créer un réseau qui se mélange à la ville le rend beaucoup plus résilient.

Avoir plusieurs fonctions dans un bâtiment mais également dans une rue, dans un quartier, profite à tout le monde. Cela crée de la visibilité pour les artistes et inversément nous savons l'importance d'une vision artistique pour une société. Il est important que les enfants voient d'autres activités que du logements ou des commerces.

Tout dépend de ce qui est recherché. On évitera de mettre un sculpteur de pierre à côté d'une cuisine. Mais un peintre pourrait même travailler dans la salle d'un restaurant lorsque celui-ci est fermé. Il y a plein de possibilités, c'est juste une question de vivre ensemble et de se trouver. S'intégrer l'existant.

Y aurait-il, pour vous, suite à votre résidence à OVNI et vos pérégrinations, un bâtiment adapté à Fribourg ?

Tous les lieux qui ont été recensé pourrait être susceptible de convenir à un artiste selon ces besoins. Nous avons découvert des lieux de tout type (de grands espaces en parfait état, certains en moins bon état - des parties de bâtiment ou des bâtiments entiers - en plein centre de quartier d'habitation ou en périphérie - certains avec une vitrine, certains davantage cachés - ...). C'est un champ énorme de possibilités qui s'ouvre, tout en sachant que nous avons exploré qu'une infime partie de la ville.

Quelle est la situation actuelle du site de bluefactory et de la caserne de la Poya ?
Faut-il attendre quelque chose de ces deux sites au haut potentiel d'accueil ?
Quels en sont les problématiques ?

Ce sont des opportunités pour la ville de Fribourg, c'est sûr ! Il serait bien que les artistes ne se voient pas toujours attribués des lieux temporaires et précaires, mais que l'on reconnaisse l'importance de leur place au sein de la ville et de la société.

Malheureusement ces deux sites représentent bien ce qui se passe habituellement. On leur laisse une place uniquement en attendant d'y faire quelque chose de plus rentable.

Maintenant il est important aussi de valoriser les utilisations d'entre-deux. Pour cela, la ville pourrait en faire également davantage. Il faudrait mettre en place une manière de faciliter l'accès à ces locaux qui ne sont pas utilisés même si ce n'est que pour un usage temporaire. Cela peut permettre à des artistes, des associations de se lancer, de venir temporairement proposer quelque chose dans des lieux différents au sein de la ville.

Conclusion

Pour conclure, la table ronde a mis en évidence un écart persistant entre les besoins concrets des artistes fribourgeois·e·x·s et les réponses politiques, souvent jugées insuffisantes ou trop lentes. Plusieurs intervenant·e·x·s ont souligné l'urgence de créer des lieux de travail accessibles, pérennes ou temporaires, en valorisant l'existant plutôt que de miser sur des projets neufs ou spéculatifs.
La nécessité d'une meilleure écoute entre artistes, politiques, services techniques et propriétaires privé·e·x·s est revenue de manière récurrente.
Les solutions avancées vont de la création d'une cartographie publique des espaces vacants, à l'instauration de contrats de confiance, ou encore à la mise en place d'un cadre législatif incitatif ou contraignant pour favoriser l'accès temporaire ou pérenne à des lieux inoccupés.

La reconnaissance du rôle sociétal et économique des artistes, leur apport aux dynamiques urbaines, ainsi que l'idée d'une indispensable mixité des usages ont également été au cœur des discussions. Au-delà des espaces eux-mêmes, les modèles de gouvernance (associatifs, coopératifs, publics) et de financement (soutien au loyer, subventions sur dossier, pourcentage artistique, résidences internationales) doivent être repensés pour garantir un écosystème culturel vivant et résilient. Fribourg dispose d'un potentiel en matière de lieux vacants ou en transformation, mais ce potentiel reste largement sous-exploité tant que des décisions politiques ne sont pas prises pour intégrer pleinement les artistes ou les aider à s'intégrer dans le tissu urbain, ou encore qu'un regroupement d'artistes ou de collectifs d'artistes ne s'affichent pas comme étant indispensable au bon fonctionnement et au bien-être de la ville de Fribourg.

Trois systèmes de soutiens possibles aux artistes semblent possibles afin de renforcer la communauté et la situation actuelle de la scène artistique fribourgeoise :

* Aménagement d'espaces d'ateliers subventionnés mise en place par la ville et/ou l'État de Fribourg pour une durée limitée (2-5 ans) soumis à une sélection sur dossiers
* Places d'ateliers éphémères (lieux mouvants)
* Places d'ateliers durables (lieux fixes)

Un soutien octroyé sur dossiers pour un subventionnement des loyers d'ateliers d'artistes déjà existants pour une durée limitée (2-5 ans)

Quels seraient les avantages et les inconvénients de chacune de ces propositions et comment cela pourrait être mis en place ou amené auprès des autorités ?

Est-ce que la Ville ou l'État pourrait se porter garant pour un contrat de bail d'un espace d'ateliers soumis à un concours ?

A côté de cela, serait-il possible d'ajouter une place d'atelier pour une résidence internationale ?

Et pour renforcer les liens et l'entraide au sein de la communauté d'artistes, ainsi que pour le ou la résident·e·x, serait-il possible de mettre en place une synergie d'ateliers spécifiques, un système de partage d'ateliers spécifiques (bois, métal, pierre, céramique,...), moyennant des frais fixes pour l'utilisation et, si besoin, le savoir-faire ?

Objectifs et resultats

* Dresser un état des lieux des ateliers d'artistes à Fribourg.
* Identifier les besoins actuels en matière de création, production, recherche.
* Ouvrir la discussion entre artistes, architectes, politicien·ne·x·s, collectifs et citoyen·ne·x·s.
* Lancer une série d'événements autour de la question des espaces de travail artistiques.

Thèmes clés abordés

* Manque d'ateliers à prix abordable à Fribourg.
* Inadéquation des lieux disponibles (sans eau, lumière, sanitaires...).
* Problèmes structurels : flou politique, manque de transparence, absence de stratégies durables.
* Expériences inspirantes ailleurs
* Potentiel des "non-lieux" (friches, garages, vitrines, espaces inoccupés...).

Modèles existants ou envisagés

* Coopératives, occupations temporaires (Zwischennutzung), contrats de confiance avec propriétaires.
* Subvention des loyers existants ou création de lieux pérennes via concours.
* Écosystèmes hybrides mêlant ateliers, activités sociales, culturelles, scolaires.
* Résidences internationales intégrées dans des espaces collectifs.
* Partage d'ateliers spécifiques (bois, métal, céramique) avec mutualisation des coûts.

Freins identifiés

* Immobilier privé peu coopératif, pression foncière, spéculation.
* Manque de relais politiques, soutien souvent faible ou mal ciblé.
* Difficulté à s'insérer dans les dispositifs existants (subventions, critères administratifs...).

Propositions concrètes

* Création d'une carte publique des lieux vacants à Fribourg.
* Mise en place de baux temporaires avec le soutien de la Ville ou du Canton.
* Lancement d'un fonds de soutien progressif à la production artistique.
* Développement de réseaux locaux pour renforcer la visibilité et l'autonomie des artistes.
* Mise en commun d'ateliers techniques spécialisés.
* Revalorisation des vitrines comme espaces publics actifs (mais reconnus comme solutions éphémères, non durables).